

isère

NORD-ISÈRE/RHÔNE

# Pourquoi la vidéosurveillance investit nos communes rurales

Candice HECK



*Elle est discrète, mais elle veille. Depuis peu, une caméra a pris place à l'entrée de l'école de Saint-Victor-de-Cessieu. Photo Le DL /C.H.*

**Il n'y a pas que les grandes villes qui ont recours à la vidéosurveillance. De plus en plus de communes rurales franchissent le pas et s'équipent en caméras. Motifs invoqués : protéger le patrimoine local des dégradations et se préserver des incivilités.**

On est encore à des années-lumière de Nice et des 3 300 caméras de son Centre de supervision urbain. La cité azurée est de loin la championne de France en la matière. Mais le recours à la vidéosurveillance est un terrain que le Nord-Isère – et plus particulièrement les communes de moins de 3 000 habitants –, investit toujours un peu plus.

C'est le cas à Saint-Victor-de-Cessieu depuis fin 2020. « J'étais contre, car qui dit caméra, dit connotation d'insécurité. Cela ne me plaît pas. Je me suis laissé convaincre pour protéger nos bâtiments, notre patrimoine, notre place du village », déclare Jean-Charles Gallet, le maire de cette commune de 2 284 habitants, sujette à de "petites" dégradations récurrentes. « Des tags, des vols, des portes cassées, des départs de feu, etc. », énumère-t-il. « Du désœuvrement » qui se chiffre quand même entre 15 000 à 20 000 euros de dommages par an.

L'installation des 14 caméras est revenue à environ 12 000 euros. « En un an, elles seront amorties. »

À Ampuis (2 759 habitants, dans le Rhône), le déploiement est aussi en cours. « On est obligé d'en passer par là pour surveiller un peu nos lieux et bâtiments publics. Nous sommes sur un axe routier passant. Quelques caméras, au complexe sportif notamment, qui est un site un peu isolé, étaient déjà présentes. À terme, nous en aurons une vingtaine, aux entrées et aux sorties du village », calcule le maire Richard Bonnefoux.

Si certains élus disent « être contraints » de s'y mettre, pour d'autres, c'est une histoire qui commence à dater. Comme à Oytier-Saint-Oblas (1 684 habitants), depuis 2014/2015. Le village loue 16 caméras, concentrées sur le centre bourg. « Si c'était à refaire, on recommencerait. Les incivilités, souvent constatées après la nuit et les week-ends, ont quasiment disparu, met en avant le maire René Porretta. On n'a pas beaucoup d'autres moyens aujourd'hui. Nous sommes à quelques kilomètres de grandes agglomérations, et donc des lieux de passage, un peu hors des champs de vision... Les images ont aidé à la résolution de quelques affaires. Chez nous, un policier municipal les visionne régulièrement. »

À Luzinay (2 377 habitants), quatre autres caméras vont être mises en place, ce qui va porter le total en service à une vingtaine d'appareils. Elles surveillent les places, les abords de l'école, du gymnase, les intersections de rues, les entrées de village et d'un hameau, etc. « On affine, justifie le maire Christophe Charles. Les retours de la vidéoprotection sont positifs. Une personne, par exemple, avait abîmé notre mobilier urbain, elle a pu être retrouvée, on s'est fait rembourser. Pendant un confinement aussi, une personne a fait plusieurs fois le tour du rond-point en faisant crisser ses pneus, elle a pu être retrouvée. C'est un coût pour la commune, mais nous sommes bien aidés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. »





*Ce n'est plus l'apanage des grandes villes. Les communes rurales aussi s'équipent en caméras de vidéoprotection. Photo d'illustration Le DL/ Michel THOMAS*